

Ligue de Bourgogne Baseball & Softball – Projet 2012

Quelles missions pour quels postes ?

BUREAU

Président :

- Pouvoir de représentation auprès des partenaires publics et privés,
- Signe les courriers et demandes officielles,
- Anime les réunions de Bureau + CD,
- Participe à la construction des demandes de subventions et contrats d'objectifs annuels.

Secrétaire :

- Gère la boîte postale de la Ligue,
- Assure la réception, la diffusion et l'envoi des courriers et demandes,
- Rédige les PV et Compte rendu de réunion du CD + Bureau et diffuse aux membres du CD + présidents de clubs.

Trésorier :

- Gère les finances de la Ligue et tient informer le CD continuellement,
- Entretient une relation avec l'organisme bancaire (dépôt de chèque, demande de chéquier, mise en place de virement),
- Produit un Bilan Financier et Compte de Résultat annuel,
- Assure l'enregistrement et la transmission des factures.

Vice Président, trésorier, secrétaire :

- Assiste le Président, Trésorier, Secrétaire dans leurs missions et peuvent suppléer en cas d'absence,
- Travail en collaboration avec son titulaire afin de se diviser ou répartir les tâches.

COMITE DIRECTEUR

Membres : (Pouvoir décisionnaire de la Ligue)

- Se réunissent au moins 4 fois par an et déterminent un plan de développement Régional annuel voir pluri-annuel,
- Décident des orientations à donner aux commissions en suivant le plan de développement régional,
- Actent sur les projets présentés par les pilotes de commission et déterminent les échéances, les moyens et les procédures de mise en place,
- Missionnent l'ETR pour mettre en place le plan d'actions.

COMMISSIONS REGIONALES

Membres :

- Une commission doit comporter au minimum 2 membres dont 1 issu du CD de la Ligue,
- Le CD de la Ligue ouvre à candidature l'ensemble de ces commissions. Chaque candidat formule le souhait de postuler en tant que membre ou Pilote de commission. C'est le CD qui valide par le vote chaque candidature.
- Une personne ne peut se porter candidat qu'à 2 commissions au sein de l'organisation Ligue et ne peut piloter qu'une commission.

« Pilote » de Commission ou « Président » de Commission :

- N'est pas forcément un membre du CD de la Ligue. *En Revanche au moins un membre du CD de la Ligue doit siéger dans chacune des commissions.*
- Coordonne et anime les réunions ou échanges (mails, forum, Skype, ..) entre les membres de la

- commission,
- Sollicite l'ETR pour réfléchir à des questions, solutions, propositions = EXPERTISE
 - **Formalise des projets d'actions issus des axes de réflexion de l'ETR et les soumet (présentes) au vote du CD de Ligue.**

Commission Régionale Formation et Développement :

- Organiser des formations à l'attention des cadres, dirigeants et entraîneurs,
- Favoriser la structuration et le développement de tous les clubs,
- Organiser des formations et recyclages d'arbitrage et scoring,
- Travailler sur la communication de la Ligue,
- Recenser les ressources techniques diplômé et non diplômé au sein de la ligue et tenir à jour les parcours.

Commission Régionale Arbitrage Baseball (CRAB) :

- Recenser les arbitres diplômés en Bourgogne,
- Faire le point sur les récentes commissions nationales et les nouvelles directives,
- Diffuser ces informations à l'ensemble du corps arbitral,
- Gérer le matériel dédié et passer des commandes.

Commission Régionale Scoring et Statistiques (CRSS) :

- Recenser les scoreurs diplômés en Bourgogne,
- Faire le point sur les récentes commissions nationales et les nouvelles directives,
- Diffuser ces informations à l'ensemble des scoreurs de la ligue,
- Gérer le matériel dédié et passer des commandes.

Commission Régionale Technique composée elle-même de 4 pôles :

Pôle Jeunes, Pôle Sportif Baseball, Pôle Sportif Softball et Pôle Sportif Cricket

- Structurer l'activité sportive et son développement,
- Favoriser la diversification des pratiques,
- Réfléchir aux formules de championnats et aux règlements,
- Gérer les litiges et réclamations.

ÉQUIPE TECHNIQUE REGIONALE :

Coordinateur :

- Compose sa propre équipe (noyau dur) pour répondre aux objectifs de l'ETR,
- Participe aux réunions du bureau, du CD et des Commissions et apporte une expertise,
- Coordonne l'Équipe Technique Régionale et anime les réunions et échanges de travail avec ces membres ,
- Entretient une relation avec les clubs afin de définir et évaluer les besoins qui seront présentés aux membres du CD de la Ligue,
- Est un acteur de terrain pour la mise en place du plan d'actions régionales (animateur, éducateur, entraîneur, formateur).

Noyau dur :

- Participe à la vie de l'ETR via ses propres compétences spécifiques et à toutes ses réflexions.
- Peut être sollicité dans la mise en place, l'animation ou l'encadrement d'actions.

CLUBS

Président :

- Représentant légal de son association,

- Est membre de droit de la Ligue et dispose du pouvoir de vote à l'AG de la Ligue et de la FFBS,
- A la responsabilité de conduire son projet de développement Club en accord avec les orientations régionales,
- Assume les actes et décisions de son club.

Dirigeants, bénévoles :

- Assurent la relation entre les bénévoles, officiels et leurs entraîneurs avec le coordinateur de l'ETR et transmettre les informations (effectifs, besoins, disponibilités, etc ...).